

## La croissance devrait se maintenir à 3,2 % en 2019 et s'accroître à 3,6 % en 2020, selon le FMI

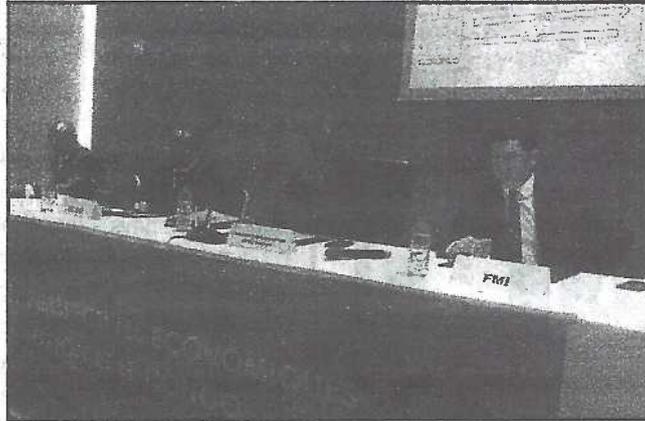
La représentation du FMI au Congo a organisé pour la 3<sup>e</sup> fois consécutive, un colloque sur les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne et le Congo, mardi 26 novembre 2019. Les débats ont été menés sous la conduite d'Alun H. Thomas, représentant résident du FMI.

puis 2017, sa dette avait un taux de 117 %. Cela avait poussé les autorités à signer un programme avec le FMI. Mais avec le cours du temps, les finances publiques s'améliorent au regard des

Les débats se sont appesantis sur «les perspectives du continent africain et du Congo», présenté par Honoré Nsongui-Tonadio, économiste à la représentation du FMI; «la nouvelle réglementation de change de la CEMAC», développé par Wilfrid Ossié, conseiller du directeur national de la BEAC, et «la stratégie du Gouvernement sur le paiement de la dette intérieure», exposé par Bernard Ngazo, conseiller aux institutions financières nationales au ministère des Finances et du budget.

S'agissant de l'apurement de la dette intérieure, Bernard Ngazo a indiqué que pour pouvoir payer cette dette intérieure, il faudrait la connaître. «Cette connaissance doit passer par un audit. C'est ainsi qu'un audit a été effectué pour la maîtrise d'une partie de cette dette. Les résultats de cet audit sur cette partie de la dette permettront le paiement», a-t-il dit.

«Pour le reste, les travaux continuent. Il est possible que le rapport sorte d'ici une dizaine de jours sur la deuxième partie de la dette. Concernant la partie auditée et validée, il est question de voir comment cela va se régler. Cette partie validée comporte deux aspects. Il y a la dette sociale qui concerne les pensions de retraite et la dette commerciale qui intéresse les entreprises. La totalité de la dette auditée est estimée à près de 360 milliards de francs Cfa, qui doivent être payés dans les prochaines semaines. Il



Les conférenciers

y a beaucoup de stratégies pour payer cette dette. On a choisi le mode de la titrisation. C'est une opération simple, c'est un mécanisme consistant à payer de façon progressive pour permettre aux entreprises de se refinancer auprès des investisseurs moyennant un effort appelé la décote. C'est la solution retenue par le Congo pour payer la dette. Le pays est obligé de s'endetter pour faire face aux remboursements des entreprises de façon étalée, parce que le Congo a un défi, celui de permettre aux entreprises de relancer leurs activités», a-t-il poursuivi.

L'amélioration des perspectives économiques s'annonce bien, a dit quant à lui Honoré Nsongui-Tonadio. «Le premier point visible, c'est le ratio de la dette en pourcentage sur le PIB. On avait fait remarquer que le Congo était un pays lourdement endetté. De-

contraintes et des mesures fixées pendant les négociations avec le Fonds. A partir de 2018 et 2019, partant des prévisions macroéconomiques et avec l'assainissement des finances publiques, il y a eu une petite amélioration pour réduire la dette qui est passée de 117 % en 2017 à 78,5 % actuellement. Les progrès sont donc déjà là. En attendant les appuis budgétaires, le Congo peut améliorer sa situation macroéconomique. Les prévisions de 2020 sont acceptables actuellement, parce qu'il y a eu un relèvement de quatre points au niveau du PIB. Il passe de 2 % à 4,6 % pour 2020, en lien avec les prévisions pétrolières qui seront respectées, qui est un engagement du Gouvernement et il y a aussi une nette amélioration du secteur hors-pétrole».

Philippe BANZ.